**CANDIDATURE A UNE MISSION D'ENSEIGNEMENT 2024/2025**

*Le dossier de candidature devra être retourné par mail à l’UFR proposant la mission à l’adresse indiquée sur la Fiche Mission - Le 27 juin 2024 au plus tard*

**La mission d’enseignement ne pourra être attribuée que si le doctorant est :**

* **Bénéficiaire d’un contrat doctoral en application du décret 2009-464 modifié[[1]](#endnote-1)**
* **Inscrit administrativement en 1ère, 2ème et 3ème année de Doctorat pour l’année 2024/2025**

*En envoyant votre dossier :*

* *Préciser dans l’objet du mail : ME-UFRXXXXX-FicheNXX-NOM PRENOM*
* *Renommer le formulaire de candidature et les pièces jointes au dossier comme suit : ME-UFRXXXXX- FicheNXX-INTITULE DOC-NOM-PRENOM*

**UFR proposant la Mission :**

**N° de la fiche :****Discipline** :

**Informations personnelles**

|  |  |
| --- | --- |
| Civilité :       | Email :      @      |
| Nom :  | Téléphone :       |
| Prénom :  |  |
|  |  |

**Informations administratives**

* Année de doctorat pour l’année 2024/2025 : 1ère[ ]  2ème [ ]  3ème [ ]

Pour les futurs doctorants de 1ere année en M2 actuellement :

* préciser la date prévisionnelle de soutenance de votre M2 :
* avez-vous un stage à effectuer pour valider votre M2 ? oui [ ]  non [ ]

Si oui, à quelle période est-il prévu ?

* Ecole Doctorale :
* Etablissement d’Inscription :

*Si vous êtes inscrit et/ou employé dans un établissement autre qu’Université Paris Cité, vous devez impérativement remplir l’annexe portant autorisation de votre organisme employeur à candidater à une mission complémentaire d’enseignement en application de l’arrêté du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel*

**Informations concernant la nature du financement de la thèse**

* Origine du financement (Contrat doctoral sur concours, subvention extérieure, etc.) :

Si votre financement dépend d’un concours ou d’un appel à projet, date de publication des résultats :

*\*Le doctorant s’engage à fournir un justificatif d’obtention du financement dès publication*

* Nom de l’organisme financeur :
* Nom de l’établissement employeur :
* Date de début du contrat doctoral :

*Les doctorants de 2ème et 3ème année doivent obligatoirement joindre une copie de leur contrat doctoral.*

*Les doctorants de 1ère année fournissent une copie de leur contrat doctoral s’il est déjà signé. Le cas échéant, ils doivent fournir un justificatif de financement de leur thèse mentionnant les dates de recrutement (ex : lettre d’engagement du laboratoire) ou de candidature à une allocation doctorale.*

**Informations concernant l’activité de recherche**

* Structure de recherche (UMR/URP) :
* Nom du laboratoire :
* Adresse :
* Nom du Directeur de thèse :
* Email du Directeur de thèse :
* Thèse en co-tutelle ? oui [ ]  non [ ]
* Sujet de la thèse :

**Avez-vous candidaté à d’autres missions d’enseignement au titre de l’année 2024/2025 ?**

oui [ ]  non [ ]

Si oui, préciser auprès de quel(s) établissement(s) vous avez candidaté :

Université Paris Cité [ ]  Autres établissements [ ]

Si vous avez candidaté auprès d’Université Paris Cité, préciser dans quel UFR/Composante :

UFR :       Composante :

**Doctorant inscrit et/ou employé dans un établissement autre qu’Université Paris Cité**

Autorisation de l’établissement employeur de postuler à une mission d’enseignement au sens de l’[arrêté du 29 août 2016](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/8/29/MENH1619655A/jo/texte) (hors vacations d’enseignements) :

[ ]  Favorable [ ]  Défavorable

Date prévisionnelle du début du contrat de travail (si non encore signé) :

**Date, cachet et signature DRH :**

Si autorisation favorable, en cas de sélection du candidat, l’établissement d’accueil s’engage à signer une convention précisant la contribution versée au profit de l’établissement employeur.

**Contact UFR d’affectation de la mission (Université Paris Cité)** :

Nom/qualité :

Email :      @

**Contact établissement employeur** **du doctorant :**

Nom/qualité :

Email :      @

*Important : Aucune mission d’enseignement ne pourra être attribuée sans accord préalable de l’organisme employeur du doctorant.*

1. [↑](#endnote-ref-1)